

La Lettre du Foyer

N° 9 - 12 rue du Docteur FLOCH - Tél. : 02.98.02.14.80 - Fax : 02.98.02.73.27
flsm2@wanadoo.fr - http://flsm.infini.fr - Juin 2007

Quelle laïcité pour le XXI ème Le modèle français au sein de l'Europe

L'année 2006 aura été celle des 80 ans de notre association. Les documents produits dans le cadre de cet anniversaire, ont pour objectifs : faire connaître aux adhérents actuels l'histoire du Foyer afin de mieux comprendre son fonctionnement et aussi de laisser à nos successeurs militants quelques archives sur l'évolution, les objectifs, les luttes qui ont accompagné ces quelques dizaines d'années. Parmi les constantes de l'action du Foyer, on retrouve le modèle de laïcité hérité de la révolution française et qui s'est radicalisé en fin du XIX ème et début du XX ème siècles.

L'objectif n'est pas de refaire un unième historique de la loi de 1905, déjà abondamment traité dans les publications du Foyer. Il s'agit davantage d'essayer d'imaginer ce que pourrait être la laïcité au XXI ème siècle, notamment dans le cadre de l'Europe qui se construit cahin-caha. Il faut être conscient que la laïcité à la française n'est pas forcément partagée par tous les pays européens.

Textes et articles du projet dans la constitution européenne :

Titre 1 : Définition et objectifs de l'Union :

Article 1-2 : les valeurs de l' Union : L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, de l'égalité, de l'état de droit ainsi que du respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités ethniques. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non discrimination, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

On ne peut que partager de tels objectifs, conformes à ceux que nous défendons depuis toujours. Cependant l'intégration de nouveaux états (ex : la Pologne), certaines offensives communautaristes, interpellent quant à l'avenir de la laïcité au sein de l'Union Européenne.

« La culture européenne n'est pas seulement une culture dont les produits les plus significatifs, l'humanisme, la raison, la science, sont laïques. C'est surtout une culture entièrement laïcisée dans le sens, ou assez maudite pour échapper au tourbillon des débats, discussions et polémiques » (E. Morin)

L'évidence s'est imposée d'une vigilance renforcée, fondée sur la connaissance mieux établie du réel qui nous entoure et qui constitue, avec nous, la réalité complexe de l'Europe en formation. Il faut éviter que ne se dissolve dans une logique de recherche du plus petit dénominateur commun, la singularité du modèle français.

Il serait trop long, dans le cadre de cet article, de passer en revue les relations États/Églises dans les différents pays européens. Certaines constitutions intègrent des références à des dogmes culturels.

Rappelons simplement à titre d'exemple, l'inquiétante tentative du Vatican, avant le traité d'Amsterdam, qui voulait faire reconnaître «la place spécifique des églises et autres communautés religieuses dans l'identité et les cultures des états membres, ainsi que dans l'héritage des peuples européens» : plutôt stupéfiant et heureusement repoussée, mais tout de même acceptée par l'Allemagne, l'Italie, la Grèce.

Suite P.2

SOMMAIRE

Edito

- La vie de l'association**
- Le secteur enfance - jeunesse**
- "Laissez-les grandir ici »
par le Collectif des cinéastes
pour les "sans-papiers"**

Dates à retenir sur vos agendas

Réunion du Comité Directeur ouvert à tous :

- Jeudi 14 juin 2007 à 18h30
- 3 groupes de travail se réuniront :
 - **Réunion générale des sections sportives et socioculturelles**, pour un bilan de l'année et pour évoquer la reprise des activités à la rentrée.
 - **Le Collectif finances** fera le point de la comptabilité des sections et des dépenses à venir.
 - **Le collectif lettre du Foyer** élaborera le prochain numéro.

Rencontre des acteurs du Foyer

- Mardi 19 juin 2007 à partir de 18h30.
Plusieurs activités vous seront proposées. Un pot de l'amitié clôturera cette soirée.

Portes ouvertes

- Le 8 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h

Centre des loisirs d'été

- Le Centre des loisirs fonctionnera tout l'été du mercredi 4 juillet au lundi 3 septembre, des mini camps sont également prévus (cf P.3)
- Inscriptions au Foyer de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- Pour les inscriptions se munir du numéro d'allocataire C.A.F., du quotient familial, du pass-loisir famille, du certificat de vaccination ou photocopie du carnet de santé.

Autre info :

- Le CD des 80 ans du Foyer est en vente à l'accueil. Il retrace 80 ans d'éducation populaire. Il a été conçu par thématique et par année, de plus vous y trouverez le témoignage d'une militante des premières heures Mimi Le Trocquer, et une vidéo des 70 ans du Foyer.

- Autre exemple certains codes pénaux (Finlande, Allemagne, Autriche, Irlande, Suède, Norvège..) punissent quiconque « aura blasphémé Dieu ».
- D'autres exemples ne manquent pas. La constitution européenne garantit la liberté de culte, mais elle est très favorable à la défense des intérêts religieux et peut permettre de légitimer d'éventuelles dérives étatiques en faveur d'un ordre moral à coloration religieuse (les parents auront-ils le choix d'un enseignement religieux ou pas ?)

Trois modèles sont aujourd'hui en compétition selon qu'ils sont catholiques, protestants ou orthodoxes.

La France est à ce jour le seul pays de l'Union qui fasse référence de façon claire au principe de laïcité. Qu'en sera-t-il demain lorsque les décisions se prendront à 25, compte tenu de l'histoire des différents peuples ?

Si elle souhaite une capacité opératoire, la laïcité doit conserver la substance juridique et philosophique qui en font l'originalité. Plus la société devient complexe et plus la laïcité s'impose comme une nécessité pacificatrice des rapports sociaux. Elle doit rester un fondement de notre société et de l'État et non pas se réduire à une simple composante idéologique. Elle n'est pas un des éléments, parmi d'autres, du pluralisme social et religieux, elle en constitue la garantie. Les Églises doivent se convaincre qu'aucune société moderne, qu'aucun état démocratique ne peut accepter de voir le bien commun défini et administré par d'autres instances que celles choisies par la souveraineté du peuple.

En conclusion, une charte européenne de la laïcité pourrait se décliner en quelques articles :

- Pas de légalisation des interdits dogmatiques
- Droits des femmes et des enfants
- Tolérance mutuelle et identité des droits et devoirs
- Indépendance à l'égard des églises et des religions
- Primauté de l'intérêt général
- Solidarité entre les peuples
- Affranchir le citoyen des contraintes communautaristes
- Libre diffusion et rayonnement des valeurs laïques
- La laïcité, gage pour l'Europe, de paix civile et d'harmonie

Paul Abily membre du Comité Directeur

Nouveauté au Foyer le maquettisme



LES SECRETS DU MAQUETTISTE:
PRÉCISION, DOUCEUR,
PATIENCE, FINESSE...

**Séjour au « Grand-Bornand »
du 10 mars au 18 mars 2007**

Pour la quatrième année consécutive, le Foyer Laïque de Saint-Marc a proposé un séjour neige au Grand-Bornand.



Vingt-deux adhérents habitués de la station, ont profité pendant une semaine des plaisirs de la glisse.

Au programme, ont été proposées des activités diverses, telles que : ski alpin, ski de fond, raquettes, balades (visites d'Annecy) et pour ceux qui le désiraient tout simplement, se poser ou se promener dans le village.

La bonne humeur, toujours au rendez-vous, rend ce séjour très convivial et très apprécié de tous

Assemblée Générale du Foyer

Elle s'est tenue le 21 avril, en présence d'une cinquantaine d'adhérents et de militants.

La partie statuaire (rapports moral et financier) a permis de faire une rétrospective de l'activité en 2006. Cette année a été marquée par les manifestations du 80ème anniversaire, qui ont impliqué bon nombre d'adhérents. Un document retraçant les événements qui ont marqué la vie du Foyer, a été réalisé sous forme de CD et présenté à l'assemblée. Il se veut un document de connaissance de l'histoire à l'usage des adhérents actuels, mais aussi à celui des futurs membres.

La partie budget, fait apparaître une bonne santé financière, sous forme d'excédent, que l'assemblée a décidé d'affecter au «report à nouveau». Cela permet d'envisager le financement d'un poste d'animateur pour les sections sportives.

La partie débat, s'est centrée sur une réflexion quant à l'avenir du Foyer, à l'échéance des 20 ans. Difficile exercice, qui a toutefois permis de dégager quelques axes de réflexion : par exemple :



- * Davantage d'ouverture sur le quartier et l'école, les parents.

Revisiter le mythe du Foyer afin d'être plus en phase avec les réalités de la société..

Mieux utiliser les moyens modernes de communication qui modifient les relations entre les personnes et que nous devons adapter à notre fonctionnement.

Ne pas entrer dans des logiques de divertissement mais participer autant que possible à la formation du Citoyen au travers de la prise de responsabilités dans le cadre des activités développées.

Créer du lien social.

Le chantier est vaste et la route semée de difficultés. La réussite dépendra pour beaucoup de l'investissement de nouveaux militants.

Paul Abily membre du Comité Directeur

Séjour à Praz sur Arly du 17 février au 25 février 2007

En partenariat avec la Maison pour Tous de Pen Ar Créac'h, le Foyer Laïque de Saint-Marc a participé à un séjour pour les ados et les familles.

Trente-six ados dont cinq du Foyer Laïque ainsi que trente-trois familles y ont participé.

Séjour de Camaret

Le séjour a eu lieu du lundi 2 au vendredi 6 avril 2007, à la base IGESA de Camaret.

Nous avons accueilli 36 enfants de 6 à 14 ans, adhérents du Foyer.

Les objectifs de ce séjour étant orientés vers la découverte du sport et de ses valeurs (esprit d'équipe, coopération...), nous avons proposé aux enfants différentes activités sportives le matin, sur 2 créneaux (basket, ping-pong, badminton, boxe, foot...)



Cela fait plusieurs années qu'un partenariat a été mis en place avec Gym loisirs Foch affiliée à la F S G T. Les animatrices

motivées ont proposé des ateliers gym les matins, en complément des autres activités sportives.

Les après-midi, des jeux divers et grands jeux étaient proposés (jeux des drapeaux, rallye patate, « farine-ball »...)

Le mardi après-midi, la section randonnée du Foyer a passé la journée avec nous, et tous ensemble l'après-midi, nous avons été randonner, afin de découvrir Camaret.

Suite au bilan fait avec les enfants, ces derniers remercient l'équipe des bénévoles, pour les animations proposées et la bonne cuisine qu'ils ont eu plaisir à déguster.

Le projet de ce séjour, cher au Foyer, car piloté, accompagné et animé par des bénévoles militants de l'association, sera cependant à réinterroger l'an prochain, du fait d'un manque d'inscription des enfants et de la participation des sections sportives...



« l'appart » du pré et post scolaire

L'appart, c'est ainsi qu'est nommé par les enfants et les animateurs la structure d'accueil éducatif de Kerisbian.

Les enfants bénéficient de plusieurs salles dans lesquelles ils peuvent pratiquer divers jeux et activités.

Les activités pré et post scolaires, ainsi que celles du mercredi et des vacances peuvent se dérouler dans de très bonnes conditions.

Le nouvel espace accueille entre 20 et 25 enfants en semaine et davantage pendant les vacances.

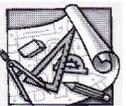
Pour des vacances actives au centre des loisirs

Pour les enfants de 3 à 12 ans



Activités manuelles pour développer la motricité fine et valoriser les capacités des enfants.

Des activités de découvertes scientifiques et techniques pour permettre aux enfants de comprendre et d'apprendre des phénomènes simples en s'amusant.



Des activités d'expressions pour permettre à l'enfant de se mettre en scène et de prendre de l'assurance.



Des activités artistiques pour permettre à l'enfant de s'essayer à différents types d'arts plastiques.

Des jeux et des grands jeux de types coopératifs.



Des activités physiques et sportives

Différents mini camps sont proposés

Pour les 4/6 ans du 16 au 18 juillet découverte des joies du camping.

Pour les 7/12 ans : Du 16 au 20 juillet et du 20 au 24 août séjour de 4 nuits autour des activités de plein air et de pleine nature à Botmeur

Pour les 8/12 ans séjour de 4 nuits préparé intégralement par les enfants. Les activités et le lieu seront en fonction de leurs envies. Le prix sera en fonction des actions d'autofinancement qu'ils organiseront



L'espace ados pour les 10/14 ans fonctionnent tous les après-midi de 13h30 à 18h30. Le programme est établi par les jeunes eux-mêmes. Des sorties en partenariat avec d'autres associations seront organisées. Une participation aux frais est demandée en fonction des activités décidées de 0 à 5 € + ticket et de bus aller/retour.



"LAISSEZ LES GRANDIR ICI !" par le Collectif des cinéastes pour les "sans-papiers"

Collectif des cinéastes pour les « sans-papiers »

Professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en soutien au Réseau Éducation Sans Frontières et à tous les « sans-papiers » de France

Dans les écoles, les collèges et les lycées, un grand mouvement de solidarité entoure les enfants d'hommes et de femmes sans-papiers menacés d'expulsion. Ce mouvement est essentiel à la société française : les enfants des écoles, ce sont les enfants de ce pays, ce sont les enfants de la République. A titre individuel ou au sein d'associations, des cinéastes se sont engagés en parrainant et en protégeant ces familles en difficulté et en danger.

La décision de faire un film collectif s'est vite imposée à nous.

Pour réaliser ce film, nous nous sommes adressés au Réseau Éducation Sans Frontière (RESF) et à des enseignants, qui nous ont présenté certains de leurs élèves, des enfants de ceux qu'on appelle «sans-papiers». Avec l'accord de leurs parents, nous avons travaillé avec eux en ateliers d'écriture. Les enfants ont raconté leurs situations, confronté leurs expériences. De ces échanges est né un texte (**voir pétition à signer**), de ce texte est né un film. LEUR film. Une forme simple qui porte leur parole et leur histoire. Une histoire de peur et de souffrance.

Les enfants ont participé à ce travail avec leur passion et leurs espoirs. Espoir de voir cesser l'arbitraire, qui fait toujours d'eux des enfants de «sans-papiers», des enfants de déboutés. Espoir de vivre sans la peur quotidienne d'être expulsés. Passion d'apprendre et de grandir dans un pays qui est le leur comme il est le nôtre

Signez la pétition : <http://www.educationsansfrontieres.org>



L'APPEL

Nous sommes des enfants de «sans papiers».
Un sans-papier, c'est quelqu'un qui n'a pas de carte de séjour
même s'il est en France depuis longtemps.
Comme beaucoup d'entre vous, nos parents sont venus d'ailleurs.
Ils ont fui la violence, la misère.
Ils sont venus pour travailler et nous donner une vie meilleure
Certains d'entre nous sont nés ici.
Avec ou sans papiers la France est notre pays.
On vit dans des hôtels meublés, des appartements, des chambres où on s'entasse.
Tous les jours on a peur.
On a peur que nos parents soient arrêtés par la police quand ils vont au travail, quand ils prennent le métro.
On a peur qu'on les mette en prison, que nos familles soient séparées
et qu'ils nous renvoient dans des pays qu'on ne connaît pas.
On y pense tout le temps.
A l'école aussi.
Est ce que c'est normal d'avoir peur quand on va à l'école ?
L'été dernier nos parents et nous, on a eu l'espoir d'avoir enfin des papiers.
On a fait des dossiers, on a passé des jours et des nuits à faire la queue devant des préfectures.
On s'est inscrit dans des bureaux.
On a cru qu'on serait régularisés, que le cauchemar serait terminé.
On remplissait tous les critères, mais on nous a dit : non.
Nous sommes venus à visage découvert avec nos noms, nos adresses.
Ceux qui ont eu leurs papiers avaient le même dossier que nous.
Et pourtant on nous a dit : non.
Arbitrairement.
Maintenant on est en danger et on doit se cacher.
Pourquoi cette injustice ?
Nous ne voulons plus vivre dans la peur.
Nous voulons que la France nous adopte.
Nous voulons être régularisés.
Laissez nous grandir ici.

Josyane Wirkel